

lant, moi... Je vous dirais brutalement de dures vérités... »

Sarah jeta sur le notaire un de ses regards noirs, profonds, presque acérés, et lui dit froidement :

— Vous refusez ?

— Pas de nouvelle insulte, madame !...

— Prenez garde !...

— Des menaces ?...

— Des menaces... Et pour vous prouver qu'elles ne seraient pas vaines... apprenez d'abord que je n'ai pas de sœur...

— Comment, madame !

— Je suis la mère de cette enfant...

— Vous ?...

— Moi !... J'avais pris un détour pour arriver à mon but, imaginé une fable pour vous intéresser... Vous êtes impitoyable... je lève le masque... Vous voulez la guerre... eh bien ! la guerre...

— La guerre ? parce que je refuse de m'associer à une machination criminelle ? quelle audace !...

— Écoutez-moi, monsieur... votre réputation d'honnête homme est faite et parfaite... retentissante et immense...

— Parce qu'elle est méritée... Aussi faut-il avoir perdu la raison pour oser me faire des propositions comme les vôtres !...

— Mieux que personne, je sais, monsieur, combien il faut se défier de ces réputations de vertu fauchée, qui souvent voilent la galanterie des femmes et la friponnerie des hommes...

— Vous oseriez dire, madame...

— Depuis le commencement de notre entretien, je ne sais pourquoi... je doute que vous méritiez l'estime et la considération dont vous jouissez.

— Vraiment, madame ?... ce doute fait honneur à votre perspicacité.

— N'est-ce pas ?... car ce doute est fondé sur des riens... sur l'instinct, sur des pressentiments inexplicables... mais rarement ces prévisions m'ont trompée.

— Faisons cet entretien, madame...

— Avant, connaissez ma résolution... Je commence par vous dire, de vous à moi, que je suis convaincue de la mort de ma pauvre fille... mais il n'importe, je prétendrai qu'elle n'est pas morte : les causes les plus invraisemblables se plaident... Vous êtes à cette heure dans une position telle que vous devez avoir beaucoup d'envieux, ils regardent comme une bonne fortune l'occasion de vous attaquer... je la leur fournirai...

— Vous ?...

— Non, en vous attaquant sous quelque prétexte absurde, sur une irrégularité dans l'acte de décès,

je suppose... il n'importe. Je soutiendrai que ma fille n'est pas morte. Comme j'ai le plus grand intérêt à faire croire qu'elle vit encore, quoique perdu, ce procès me servira en donnant un retentissement immense à cette affaire ; une mère qui réclame son enfant est toujours intéressante ; j'aurai pour moi vos envieux, vos ennemis et toutes les âmes sensibles et romanesques.

— C'est aussi fou que méchant ! Dans quel intérêt aurais-je fait passer votre fille pour morte, si elle ne l'était pas ?

— C'est vrai, le motif est assez embarrassant à trouver ; heureusement les avocats sont là !... Mais, j'y pense, en voici un excellent : voulant partager avec votre client la somme placée en viager sur la tête de cette malheureuse enfant... vous l'avez fait disparaître... »

Le notaire impassible haussa les épaules.

« Si j'avais été assez criminel pour cela, au lieu de la faire disparaître je l'aurais tuée ! »

Sarah tressaillit de surprise, resta muette un moment, puis reprit avec amertume :

« Pour un saint homme, voilà une pensée de crime profondément creusée !... Aurais-je donc touché juste, en tirant au hasard ?... Cela me donne à penser... et je penserai... Un dernier mot... Vous voyez quelle femme je suis... j'écrase sans pitié tout ce qui fait obstacle à mon chemin... Réfléchissez bien... il faut que demain vous soyez décidé... Vous pouvez faire impunément ce que je vous demande... Dans sa joie, le père de ma fille ne discutera pas la possibilité d'une telle résurrection, si nos mensonges, qui le rendront si heureux, sont adroitement combinés. Il n'a d'ailleurs d'autres preuves de la mort de notre enfant que ce que je lui en ai écrit il y a quatorze ans ; il me sera facile de le persuader que je l'ai trompé à ce sujet ; car alors j'avais de justes griefs contre lui... Je lui dirai que dans ma douleur j'avais voulu briser à ses yeux le dernier lien qui nous attachait encore l'un à l'autre. Vous ne pouvez donc être en rien compromis : affirmez seulement... homme irréprochable, affirmez que tout a été autrefois concerté entre vous, moi et madame Séraphin, et l'on vous croira. Quant aux cinquante mille écus placés sur la tête de ma fille, cela me regarde seule ; ils resteront acquis à votre client qui doit ignorer complètement ceci ; enfin vous fixerez vous-même votre récompense... »

Jacques Ferrand conserva tout son sang-froid malgré la bizarrerie de cette situation si étrange et si dangereuse pour lui.

La comtesse, croyant réellement à la mort de sa fille, venait proposer au notaire de faire passer pour

vivante cette enfant qu'il avait, lui, fait passer pour morte quatorze années auparavant.

Il était trop habile, il connaissait trop bien les périls de sa position pour ne pas comprendre la portée des menaces de Sarah.

Quoique admirablement et laborieusement construit, l'édifice de la réputation du notaire reposait sur le sable. Le public se détache aussi facilement qu'il s'engoue, aimant à avoir le droit de fouler aux pieds celui que naguère il portait aux nues. Comment prévoir les conséquences de la première attaque portée à la réputation de Jacques Ferrand ? Si folle que fût cette attaque, son audace même pouvait éveiller les soupçons...

La perspicacité de Sarah, son endurcissement effrayaient le notaire. Cette mère n'avait pas eu un moment d'attendrissement en parlant de sa fille; elle n'avait paru considérer sa mort que comme la perte d'un moyen d'action. De tels caractères sont impitoyables dans leurs desseins et dans leur vengeance.

Voulant se donner le temps de chercher à parer ce coup dangereux, Ferrand dit froidement à Sarah :

« Vous m'avez demandé jusqu'à demain midi, madame; c'est moi qui vous donne jusqu'à après-demain pour renoncer à un projet dont vous ne soupçonnez pas la gravité. Si, d'ici là, je n'ai pas reçu de vous une lettre qui m'annonce que vous abandonnez cette criminelle et folle entreprise, vous apprendrez à vos dépens que la justice sait protéger les honnêtes gens qui refusent de coupables complications, et qu'elle peut atteindre les fauteurs d'odieuses machinations.

— Cela veut dire, monsieur, que vous me demandez un jour de plus pour réfléchir à mes propositions ? C'est bon signe, je vous l'accorde... Après-demain, à cette heure, je reviendrai ici, et ce sera

entre nous... la paix... ou la guerre, je vous le répète. . mais une guerre acharnée, sans merci ni pitié... »

Et Sarah sortit.

« Tout va bien..., se dit-elle. Cette misérable jeune fille, à laquelle Rodolphe s'intéressait par caprice et qu'il avait envoyée à la ferme de Bouqueval, afin d'en faire sans doute plus tard sa maîtresse, n'est plus maintenant à craindre... grâce à la borgnesse qui m'en a délivrée...

« L'adresse de Rodolphe a sauvé madame d'Harville du piège où j'avais voulu la faire tomber; mais il est impossible qu'elle échappe à la nouvelle trame que je médite : elle sera donc à jamais perdue pour Rodolphe.

« Alors... attristé, découragé, isolé de toute affection, ne sera-t-il pas dans une disposition d'esprit telle qu'il ne demandera pas mieux que d'être dupe d'un mensonge auquel je puis donner toutes les apparences de la réalité avec l'aide du notaire?... Et le notaire m'aidera; car je l'ai effrayé.

« Je trouverai facilement une jeune fille orpheline, intéressante et pauvre, qui, instruite par moi, remplira le rôle de notre enfant si amèrement regretté par Rodolphe... Je connais la grandeur, la générosité de son cœur... Oui, pour donner un nom, un rang à celle qu'il croira sa fille, jusqu'alors malheureuse et abandonnée, il renouera nos liens que j'avais crus indissolubles... les prédictions de ma nourrice se réaliseront enfin, et j'aurai cette fois sûrement atteint le but constant de ma vie... UNE COURONNE !!! »

A peine Sarah venait-elle de quitter la maison du notaire, que M. Charles Robert y entra, descendant du cabriolet le plus élégant : il se dirigea *en habitué* vers le cabinet de Jacques Ferrand.

## LXXIII. — M. CHARLES ROBERT.



Le commandant, ainsi que disait madame Pipellet, entra sans façon chez le notaire, qu'il trouva d'une humeur sombre et atrabilaire, et qui lui dit brutalement :

« Je réserve les après-midi pour mes clients... quand vous voulez me parler, venez donc le matin.

— Mon cher tabellion (c'était une des plaisanteries de M. Robert), il s'agit d'une affaire importante... d'abord, et puis je tenais à vous rassurer par moi-même sur les craintes que vous pouviez avoir...

— Quelles craintes ?

— Vous ne savez donc pas ?

— Quoi ?

— Mon duel...

— Votre duel ?

— Avec le duc de Lucenay. Comment ! vous ignoriez... ?

— Oui.

— Ah ! bah !

— Et pourquoi ce duel ?

— Une chose excessivement grave, qui voulait du sang. Figurez-vous qu'en pleine ambassade, M. de Lucenay s'était permis de me dire en face que... j'avais la pituite !

— Que vous aviez... ?

— La pituite, mon cher tabellion ; une maladie qui doit être très-difficile.

— Vous vous êtes battu pour cela ?

— Eh ! pourquoi diable voulez-vous donc qu'on se batte !... Vous croyez qu'on peut, la... de sang-froid... s'entendre dire froidement qu'on a la pituite !... Et devant une femme charmante encore !... devant une petite marquise... que... enfin, suffit... ça ne pouvait se passer comme cela...

— Certainement.

— Nous autres militaires, vous comprenez... nous sommes toujours sur la hanche... Mes témoins ont été avant-hier s'entendre avec ceux du duc. J'avais très-nettement posé la question... ou un duel ou une rétractation.

— Une rétractation... de quoi ?

— De la pituite, pardieu ! de la pituite qu'il se permettait de m'attribuer ! »

Le notaire haussa les épaules.

« De leur côté, les témoins du duc disaient : « Nous rendons justice au caractère honorable de M. Charles Robert ; mais M. de Lucenay ne peut, ne doit, ni ne veut se rétracter. — Ainsi, messieurs, ripostèrent mes témoins, M. de Lucenay s'opiniâtre à soutenir que M. Charles Robert a la pituite ? — Oui, messieurs, mais il ne croit pas en cela porter atteinte à la considération de M. Robert. — Alors qu'il se rétracte. — Non, messieurs ; M. de Lucenay reconnaît M. Robert pour un galant homme ; mais il prétend qu'il a la pituite. » Vous voyez qu'il n'y avait aucun moyen d'arranger une affaire aussi grave...

— Aucun... vous étiez insulté dans ce que l'homme a de plus respectable.

— N'est-ce pas ? Aussi on convient du jour, de l'heure, de la rencontre, et hier au matin, à Vincennes, tout s'est passé le plus honorablement du monde : j'ai donné un léger coup d'épée dans le bras au duc de Lucenay ; les témoins ont déclaré l'honneur satisfait. Alors le duc a dit à haute voix : « Je ne me rétracte jamais avant une affaire ; après... c'est différent ; il est donc de mon devoir et de mon bonheur de proclamer que j'avais faussement accusé M. Charles Robert d'avoir la pituite. Messieurs, je reconnais non-seulement que mon loyal adversaire n'a pas la pituite, mais j'affirme qu'il est incapable de l'avoir jamais... » Puis le duc m'a tendu la main en me disant : « Êtes-vous content ? — C'est entre nous à la vie et à la mort ! » lui ai-je répondu. Et je lui devais bien ça... Le duc a parfaitement fait les choses... il aurait pu ne rien dire du tout, ou se contenter de déclarer que je n'avais pas la pituite... Mais affirmer que je ne l'aurais jamais... c'était un procédé très-délicat de sa part.

— Voilà ce que j'appelle du courage bien employé !... Mais que voulez-vous ?

— Mon cher garde-notes (autre plaisanterie de M. Robert), il s'agit de quelque chose de très-important pour moi... Vous savez que, d'après nos conventions, lorsque je vous ai avancé trois cent cinquante mille francs pour achever de payer votre charge, il a été stipulé qu'en vous prévenant trois

mois d'avance, je pourrais retirer de chez vous... ces fonds dont vous me payez l'intérêt...

— Après ?

— Eh bien ! dit M. Robert avec embarras, je... non... mais... c'est que...

— Quoi ?

— Vous concevez, c'est un pur caprice... l'idée de devenir seigneur terrien, cher tabellion.

— Expliquez-vous donc... vous m'impatientez !

— En un mot, on me propose une acquisition territoriale, et, si cela ne vous était pas désagréable... je voudrais, c'est-à-dire je désirerais retirer mes fonds de chez vous... et je viens vous en prévenir, selon nos conventions...

— Ah ! ah ! !...

— Cela ne vous fâche pas, au moins ?

— Pourquoi cela me fâcherait-il ?

— Parce que vous pourriez croire...

— Je pourrais croire... ?

— Que je suis l'écho des bruits...

— Quels bruits ?...

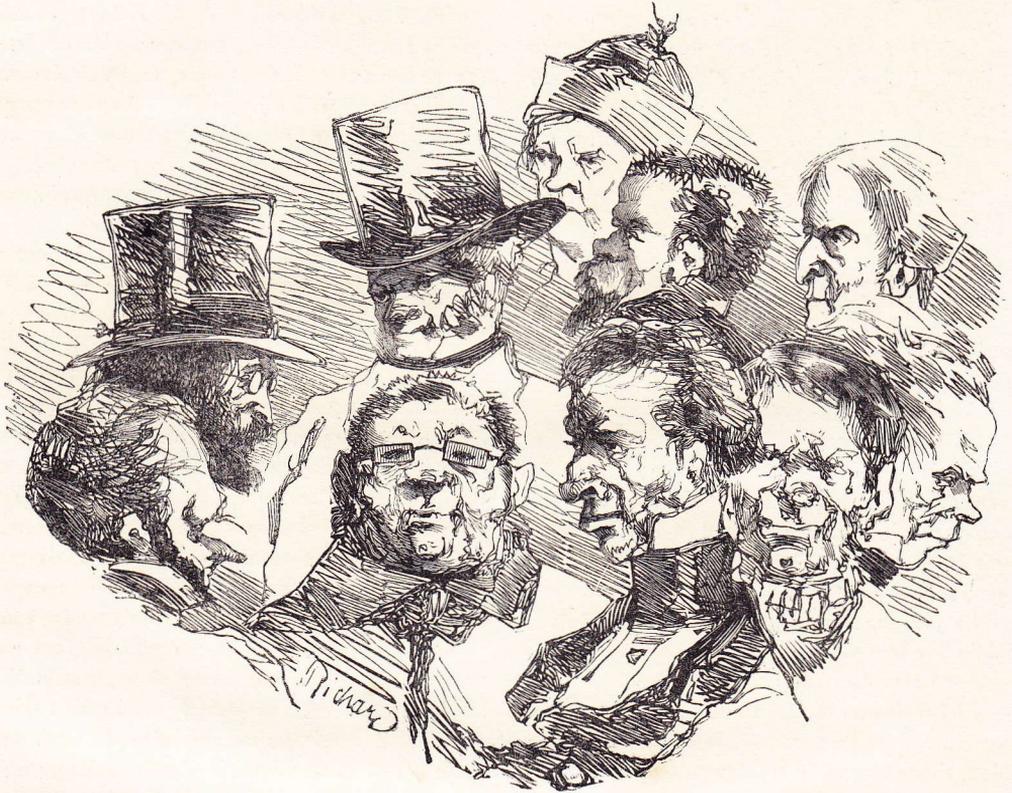
— Non, rien ; des bêtises...

— Mais, parlez donc !...

— Ce n'est pas une raison parce qu'il court sur vous de sots propos...

— Quels propos ?

— Il n'y a pas un mot de vrai là dedans... mais les méchants affirment que vous vous êtes trouvé malgré vous engagé dans de mauvaises affaires... Purs cancanes, bien entendu... C'est comme lorsqu'on a dit que nous jouions à la bourse ensemble... Ces bruits sont tombés bien vite...



car je veux que vous et moi nous devenions chè-vres si...

— Ainsi, vous ne croyez plus votre argent en sûreté chez moi ?

— Si fait, si fait... mais j'aimerais autant l'avoir entre mes mains.

— Attendez-moi là... »

M. Ferrand ferma le tiroir de son bureau et se leva.

« Où allez-vous donc, mon cher garde-notes ?

— Chercher de quoi vous convaincre de la vérité des bruits qui courent sur l'embarras de mes affaires, » dit ironiquement le notaire.

Et, ouvrant la porte d'un petit escalier dérobé, qui lui permettait d'aller au pavillon du fond sans passer par l'étude, il disparut.

A peine était-il sorti, que le maître clerc frappa.

« Entrez, dit Charles Robert.

- M. Ferrand n'est pas là ?  
 — Non, mon digne *basochien* (autre plaisanterie de M. Robert).  
 — C'est une dame voilée qui veut parler au patron, à l'instant, pour une affaire très-pressante...  
 — Digne *basochien*, le patron va revenir tout à l'heure, je lui dirai cela. Est-elle jolie, cette dame ?  
 — Il faudrait être malin pour le deviner ; elle a

un voile noir si épais qu'on ne voit pas sa figure...

— Bon, bon ! je vais joliment la dévisager en sortant. Je vais prévenir M. Ferrand dès qu'il va rentrer. »

Le clerc sortit.

« Où diable est allé le tabellion ? se demanda M. Charles Robert ; me chercher sans doute l'état de sa caisse... Si ces bruits sont absurdes, tant



niens !... Après cela... bah !... ce sont peut-être de méchantes langues qui font courir ces propos-là... les gens intègres comme Jacques Ferrand ont tant d'ennemi !... C'est égal, j'aime autant avoir mes fonds... j'achèterai le château dont on m'a parlé... il y a des tourelles gothiques du temps de Louis XIV, genre renaissance... tout ce qu'il y a de plus rococo... ça me donnera un petit air seigneurial qui ne sera pas piqué des vers... Ça ne sera pas comme mon amour pour cette bégueule de madame d'Harville... M'a-t-elle fait aller !... mon Dieu, m'a-t-elle fait aller !... Oh ! non, je n'ai pas fait mes frais... comme dit cette stupide portière de la rue du Temple, avec sa perruque à l'enfant... Cette plaisanterie-là me coûte au moins mille écus... Il est vrai que les meubles me restent... et que j'ai de quoi compromettre la marquise... Mais voici le tabellion. »

M. Ferrand revenait, tenant à la main quelques papiers qu'il remit à M. Charles Robert.

« Voici, dit-il à ce dernier, trois cent cinquante mille francs en bons du trésor... Dans quelques jours, nous réglerons nos comptes d'intérêt... Faites-moi un reçu... »

— Comment ! s'écria M. Robert stupéfait. Ah çà ! n'allez pas croire au moins que...

— Je ne crois rien...

— Mais...

— Ce reçu !...

— Cher garde-notes !

— Écrivez donc, et dites aux gens qui vous parlent de l'embarras de mes affaires, de quelle manière je réponds à ces soupçons.

— Le fait est que dès qu'on va savoir cela, votre crédit n'en sera que plus solide ; mais, vraiment, reprenez cet argent, je n'en ai que faire en ce moment ; je vous disais dans trois mois.

— M. Charles Robert, on ne me soupçonne pas deux fois.

— Vous êtes fâché ?

— Ce reçu !

— Barre de fer, allez ! » dit M. Charles Robert. Puis il ajouta en écrivant le reçu : « Il y a une dame on ne peut pas plus voilée qui veut vous parler tout de suite, tout de suite, pour une affaire très-pressée... Je me fais une joie de la bien regarder en passant devant elle... Voilà votre reçu ; est-il en règle ?

— Très-bien ? Maintenant allez-vous-en par ce petit escalier.

— Mais la dame ?

— C'est justement pour que vous ne la voyiez pas. »

Et le notaire, sonnait son maître clerc, lui dit : « Faites entrer cette dame... Adieu, M. Robert.

— Allons... il faut renoncer à la voir. Sans rancune, tabellion... Croyez bien que...

— Bien, bien ! adieu... »

Et le notaire referma la porte sur M. Charles Robert.

Au bout de quelques instants le maître clerc introduisit madame la duchesse de Lucenay, vêtue très-modestement, enveloppée d'un grand châle, et la figure complètement cachée par l'épais voile de dentelle noire qui entourait son chapeau de moire de la même couleur.

#### LXXIV. — MADAME DE LUCENAY.



**M**ADAME de Lucenay, assez troublée, s'approcha lentement du bureau du notaire, qui alla quelques pas à sa rencontre.

« Qui êtes-vous, madame... et que me voulez-vous ? » dit brusquement Jacques Ferrand, dont l'humeur, déjà très-assombrie par les menaces de Sarah, s'était exaspérée aux soupçons fâcheux de

M. Charles Robert. D'ailleurs, la duchesse était vêtue si modestement, que le notaire ne voyait aucune raison pour ne pas la rudoyer. Comme elle hésitait à parler, il reprit durement :

« Vous expliquerez-vous enfin, madame ?

— Monsieur..., dit-elle d'une voix émue, en tâchant de cacher son visage sous les plis de son voile ; monsieur... peut-on vous confier un secret de la plus haute importance ?...

— On peut tout me confier, madame ; mais il faut que je sache et que je voie à qui je parle.

— Monsieur... cela, peut-être, n'est pas nécessaire... Je sais que vous êtes l'honneur, la loyauté même...

— Au fait, madame... au fait, il y a là... quelqu'un qui m'attend. Qui êtes-vous ?

— Peu vous importe mon nom, monsieur... un... de... mes amis... de mes parents... sort de chez vous ?

— Son nom ?

— M. Florestan de Saint-Rémy.

— Ah ! » fit le notaire, et il jeta sur la duchesse

un regard attentif et inquisiteur, puis il reprit :

« Eh bien ! madame ?

— M. de Saint-Rémy... m'a tout dit... monsieur...

— Que vous a-t-il dit, madame ?

— Tout !...

— Mais encore...

— Mon Dieu ! monsieur... vous le savez bien.

— Je sais beaucoup de choses sur M. de Saint-Rémy...

— Hélas ! monsieur, une chose terrible !...

— Je sais beaucoup de choses terribles sur M. de Saint-Rémy...

— Ah ! monsieur ! il me l'avait bien dit. Vous êtes sans pitié...

— Pour les escrocs et les faussaires comme lui... oui, je suis sans pitié. Ce Saint-Rémy est-il votre parent ? Au lieu de l'avouer, vous devriez en rougir ! Venez-vous pleurnicher ici pour m'attendrir, c'est inutile ; sans compter que vous faites là un vilain métier pour une honnête femme... si vous l'êtes... »

Cette brutale insolence révolta l'orgueil et le sang patricien de la duchesse. Elle se redressa, rejeta son voile en arrière ; alors l'attitude altière, le regard impérieux, la voix ferme, elle dit :

« Je suis la duchesse de Lucenay... monsieur... »

Cette femme prit alors un si grand air, son aspect devint si imposant, que le notaire, dominé, charmé, recula tout interdit, ôta machinalement le bonnet de soie noire qui couvrait son crâne et salua profondément.

Rien n'était, en effet, plus gracieux et plus fier que le visage et la tournure de madame de Lucenay ;



Madame la duchesse de Lucenay.

elle avait pourtant alors trente ans bien sonnés, une figure pâle et un peu fatiguée, mais aussi elle avait de grands yeux bruns étincelants et hardis, de magnifiques cheveux noirs, le nez fin et arqué, la lèvre rouge et dédaigneuse, le teint éclatant, les dents éblouissantes, la taille haute et mince, souple et pleine de noblesse, *une démarche de déesse sur les nuées*, comme dit l'immortel Saint-Simon.

Avec un œil de poudre et le grand habit du xviii<sup>e</sup> siècle, madame de Lucenay eût représenté au physique et au moral une de ces libertines (1) duchesses de la régence qui mettaient à la fois tant d'audace, d'étourderie et de séduisante *bonhomie* dans leurs nombreuses amours, qui s'accusaient de temps à autre de leurs erreurs avec tant de franchise et de naïveté, que les plus rigoristes disaient en souriant :



« Sans doute elle est bien légère, bien coupable; mais elle est si bonne, si charmante; elle aime ses amants avec tant de dévouement, de passion... de fidélité... tant qu'elle les aime... qu'on ne saurait trop lui en vouloir. Après tout, elle ne damne qu'elle-même, et elle fait tant d'heureux ! »

Sauf la poudre et les grands paniers, telle était aussi madame de Lucenay, lorsque de sombres préoccupations ne l'accablaient pas.

Elle était entrée chez le notaire en timide bourgeoise... elle se montra tout à coup grande dame altière, irritée. Jamais Jacques Ferrand n'avait de sa vie rencontré une femme d'une beauté si insolente, d'une tournure à la fois si noble et si hardie.

Le visage un peu fatigué de la duchesse, ses beaux yeux entourés d'une imperceptible auréole

d'azur, ses narines roses fortement dilatées, annonçaient une de ces natures ardentes que les hommes peu platoniques adorent avec autant d'ivresse que d'emportement. Quoique vieux, laid, ignoble, sordide, Jacques Ferrand était autant qu'un autre capable d'apprécier le genre de beauté de madame de Lucenay.

Sa haine et sa rage contre M. de Saint-Rémy s'augmentaient de l'admiration brutale que lui inspirait sa fière et belle maîtresse; Jacques Ferrand, rongé de toutes sortes de fureurs contenues, se disait avec rage que ce gentilhomme faussaire qu'il avait presque forcé de s'agenouiller devant lui en le menaçant des assises, inspirait un tel amour à

(1) Alors *libertinage* signifiait indépendance de caractère, insouciance du qu'en dira-t-on.

cette grande dame, qu'elle risquait une démarche qui pouvait la perdre. A ces pensées, le notaire sentit renaître son audace un moment paralysée. La haine, l'envie, une sorte de ressentiment farouche et brûlant, allumèrent dans son regard, sur son front et sur sa joue, les feux des plus honteuses, des plus méchantes passions.

Voyant madame de Lucenay sur le point d'entamer un entretien si délicat, il s'attendait de sa part à des détours, à des tempéraments.

Quelle fut sa stupeur ! Elle lui parla avec autant d'assurance et de hauteur que s'il se fût agi de la chose la plus naturelle du monde, et comme si, devant un homme de son espèce, elle n'avait aucun souci de la réserve et des convenances qu'elle eût certainement gardées avec ses pareils à elle.

En effet, l'insolente grossièreté du notaire, en la blessant au vif, avait forcé madame de Lucenay de sortir du rôle humble et implorant qu'elle avait pris d'abord à grand'peine : revenue à son caractère, elle crut au-dessous d'elle de descendre jusqu'à la moindre réticence devant ce griffonneur d'actes.

Spirituelle, charitable et généreuse, pleine de bonté, de dévouement et de cœur, malgré ses fautes, mais fille d'une mère qui, par sa révoltante immoralité, avait trouvé moyen d'avilir jusqu'à la noble et sainte infortune de l'émigration, madame de Lucenay, dans son naïf mépris de certaines races, eût dit comme cette impératrice romaine qui se mettait au bain devant un esclave : » *Ce n'est pas un homme.* »

« *M'sieu* le notaire, dit donc résolument la duchesse à Jacques Ferrand, M. de Saint-Rémy est un de mes amis ; il m'a confié l'embarras où il se trouve par l'inconvénient d'une double friponnerie dont il est victime... Tout s'arrange avec de l'argent : combien faut-il pour terminer ces misérables tracasseries?... »

Jacques Ferrand restait abasourdi de cette façon cavalière et délibérée d'entrer en matière.

« On demande cent mille francs..., reprit-il d'un ton bourru, après avoir surmonté son étonnement.

— Vous aurez vos cent mille francs... et vous renverrez tout de suite ces mauvais papiers à M. de Saint-Rémy.

— Où sont les cent mille francs, madame la duchesse ?

— Est-ce que je ne vous ai pas dit que vous les auriez, monsieur ?...

— Il les faut demain avant midi, madame ; sinon la plainte en faux sera déposée au parquet.

— Eh bien ! donnez cette somme, je vous en tiendrai compte ; quant à vous, je vous payerai bien...

— Mais, madame, il est impossible...

— Vous ne me direz pas, je crois, qu'un notaire comme vous ne trouve pas cent mille francs du jour au lendemain ?

— Et sur quelles garanties, madame ?

— Qu'est-ce que cela veut dire ? expliquez-vous.

— Qui me répondra de cette somme ?

— Moi...

— Mais... madame...

— Faut-il vous dire que j'ai une terre de quatre-vingt mille livres de rente à quatre lieues de Paris?... Ça peut suffire, je crois, pour ce que vous appelez des garanties ?

— Oui, madame, moyennant inscription hypothécaire.

— Qu'est-ce encore que ce mot-là ? Quelque formalité sans doute... Faites, monsieur, faites...

— Un tel acte ne peut être dressé avant quinze jours, et il faut le consentement de monsieur votre mari, madame.

— Mais cette terre m'appartient, à moi, à moi seule, dit impatiemment la duchesse.

— Il n'importe, madame ; vous êtes en puissance de mari, et les actes hypothécaires sont très-longes et très-minutieux.

— Mais, encore une fois, monsieur, vous ne me ferez pas accroire qu'il soit si difficile de trouver cent mille francs en deux heures.

— Alors, madame, adressez-vous à votre notaire habituel, à vos intendants... Quant à moi, ça m'est impossible.

— J'ai des raisons, monsieur, pour tenir ceci secret, dit madame de Lucenay avec hauteur. Vous connaissez les fripons qui veulent rançonner M. de Saint-Rémy ; c'est pour cela que je m'adresse à vous...

— Votre confiance m'honore infiniment, madame, mais je ne puis faire ce que vous me demandez.

— Vous n'avez pas cette somme ?

— J'ai beaucoup plus que cette somme en billets de banque ou en bel et bon or... ici, dans ma caisse.

— Oh ! que de paroles !... est-ce ma signature que vous voulez?... je vous la donne, finissons...

— En admettant, madame, que vous fussiez madame de Lucenay...

— Venez dans une heure à l'hôtel de Lucenay, monsieur. Je signerai chez moi ce qu'il faudra signer.

— Monsieur le duc signera-t-il aussi ?

— Je ne comprends pas... monsieur.

— Votre signature seule est sans valeur pour moi, madame... »

Jacques Ferrand jouissait avec de cruelles délices de la douloureuse impatience de la duchesse, qui,

LES

# MYSTÈRES

DE PARIS

PAR EUGÈNE SUE

---

ILLUSTRÉ DE 500 DESSINS ORIGINAUX

DE

MM. RICHARD, HENDRICKX, HUART, ETC.

---

PARIS.

LIBRAIRIE DE COQUILLION,

RUE RICHELIEU.

—  
1844